

Entretien Claude Le Pen

L'économiste de la santé Claude Le Pen souligne les conséquences néfastes de la non-convergence des tarifs qui devait accompagner la T2A.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)
-

Entretien Lamine Gharbi (FHP)

Pour le président de la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP), l'inégalité de traitement dont est victime le secteur privé a des conséquences néfastes : fermetures de cliniques, gel des investissements, suppressions d'emplois et blocage salarial.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)

Les chiffres clés

- L'hospitalisation privée constitue 25 % des capacités hospitalières, assure 34 % de l'activité et représente 17 % des dépenses d'assurance maladie.
- Elle effectue 54 % de la chirurgie, 66 % de la chirurgie ambulatoire.
- 42 000 médecins partenaires, dont 89 % en libéral.
- 95 % des établissements sont certifiés par la HAS. En 2013, sur les 59 établissements ayant obtenu le meilleur niveau des 3 certifications, 43 étaient issus du secteur privé.



Les cliniques au bord de l'asphyxie

Avec la nouvelle baisse des tarifs annoncée par le Gouvernement pour 2017, la Fédération de l'Hospitalisation Privée (FHP) craint que ne soit atteint « un point de non-retour », soulignant que plus de 30 % des cliniques « sont dans le rouge » et que 63 % des établissements (dont 69 % en MCO) « se trouvent en dessous du seuil de 3 % de rentabilité nette, considéré comme le seuil permettant d'investir et donc de créer à des terme des emplois ». Le secteur privé est d'autant plus morose que le quinquennat qui s'achève a accentué les disparités de traitement entre les secteurs public et privé. On reste d'autant plus perplexe devant cette maltraitance qu'une nouvelle étude vient confirmer que les coûts dans le secteur privé sont inférieurs à ceux de l'hôpital public.

La lecture est réservée à nos abonnés papier

Pour lire cet article, vous devez vous connecter

Identifiant ou adresse e-mail

Mot de passe

Se souvenir de moi

- [Mot de passe oublié ?](#)